



Office fédéral de la statistique
Bundesamt für Statistik
Ufficio federale di statistica
Uffizi federal da statistica
Swiss Federal Statistical Office

ACTUALITÉS OFS
BFS AKTUELL
ATTUALITÀ UST

2

Espace et environnement
Raum und Umwelt
Territorio e ambiente

Neuchâtel, juillet 2005

Dépenses de protection de l'environnement des entreprises en 2003

Premiers résultats

.....
Information:

Jacques Roduit, OFS, Section environnement et développement durable, tél.: 032 713 66 12
e-mail: jacques.rodut@bfs.admin.ch
N° de commande: 178-0300

© OFS

Dépenses de protection de l'environnement des entreprises en 2003

Un effort en recul par rapport à 1993 mais comparable à celui de l'Union européenne

Le contexte en bref

La sensibilité aux problèmes environnementaux et aux risques qui pèsent sur la planète, le souhait largement partagé de disposer d'un environnement de qualité et la conscience croissante de l'impact de nos activités sur l'environnement ont petit à petit fait de sa protection une préoccupation majeure de notre époque. Les dispositions légales et les mesures prises en ce sens ces dernières décennies ont permis de limiter toutes sortes de nuisances et de préserver notre environnement ainsi que, corollairement, notre santé. Elles ont toutefois un coût. Les dépenses de protection de l'environnement (ci-après DPE ou dépenses d'environnement) en sont un indicateur. Elles mesurent l'effort financier consacré par les agents économiques à réduire la pression environnementale, contribuant ainsi à un développement plus durable.

Les DPE, dont il est question ici, sont celles effectuées par les entreprises en 2003. Il s'agit des premiers résultats tirés d'une enquête représentative réalisée par l'Office fédéral de la statistique (OFS), avec l'appui de l'Office fédéral de l'environnement, des forêts et du paysage (OFEFP). L'ensemble du secteur secondaire et la majeure partie du secteur tertiaire de l'économie sont couverts¹. Les résultats détaillés et leur analyse approfondie seront publiés début 2006. Une première enquête pilote, partiellement comparable, a eu lieu il y a dix ans et portait sur l'année 1993 (OFS 1996).

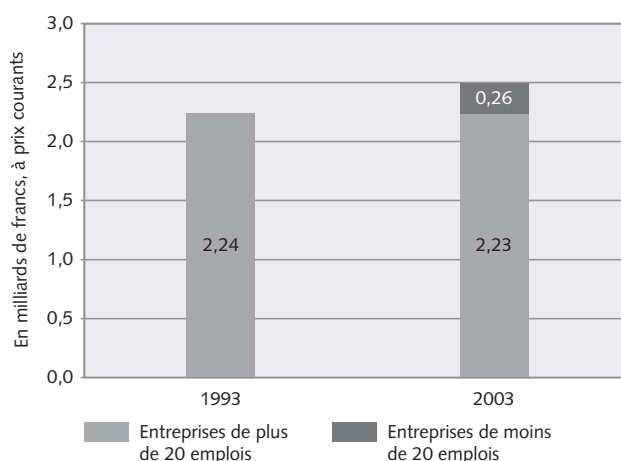
Une charge moins lourde qu'en 1993

En 2003, les DPE des entreprises se montaient à 2.5 milliards de francs (± 0.2 milliard de francs), soit 0.57% du produit intérieur brut (ci-après PIB).

Par rapport à 1993, et en se limitant aux entreprises de plus de 20 emplois, pour lesquelles les DPE ont été estimées à l'époque, les dépenses d'environnement des entreprises sont comparables, à prix courants, s'élevant respectivement à 2.24 et 2.23 milliards de francs (gra-

Dépenses de protection de l'environnement des entreprises en 1993 et 2003

G 1



© Office fédéral de la statistique (OFS)

phique G1). Toutefois, à prix réels, c'est-à-dire après suppression de l'influence de l'évolution des prix², leur recul est estimé à 6.8% en dix ans. Par ailleurs, du fait de la croissance économique observée durant cette période, la part dans le PIB des DPE de ces entreprises de plus de 20 emplois a reculé, passant de 0.63% en 1993 à 0.51% en 2003. La charge financière que la protection de l'environnement fait peser sur les entreprises semble ainsi avoir diminué.

Ce constat n'implique toutefois pas nécessairement un désengagement de l'économie, ni une augmentation des nuisances, ni une détérioration de l'environnement en Suisse. Un tel recul peut en effet s'expliquer par des changements structurels dans l'économie (p. ex. sa tertiarisation croissante), par l'adoption de procédés de production plus propres ne générant pas de dépenses supplémentaires attribuables à la protection de l'environnement ou encore par le recours à des technologies d'épuration et de traitement de la pollution plus efficaces. Seule une analyse approfondie sur plusieurs années, tenant compte de ces aspects et reliant les DPE au volume des émissions permettrait d'y voir plus clair.

¹ Voir notes méthodologiques en fin de document

² En recourant au déflateur du PIB, année de référence 2000

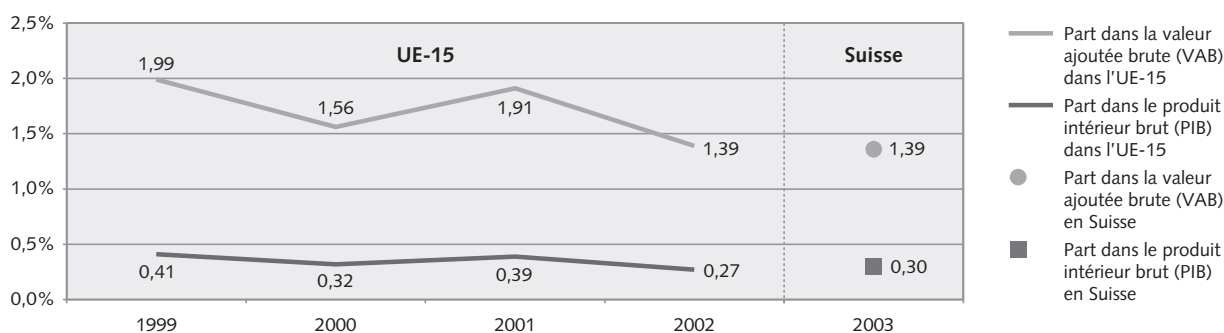
L'industrie suisse n'est pas pénalisée

En 2003, l'industrie³ suisse a consacré 1.28 milliard de francs à la protection de l'environnement, ce qui représente un peu plus de la moitié (51 %) du total des DPE des entreprises, 0.30 % du PIB et 1.39 % de la valeur ajoutée brute (ci-après VAB) de ce secteur. Ces résultats sont comparables à ceux observés dans l'industrie européenne (UE-15), qui a consacré l'équivalent de 0.27 % du PIB et de 1.39 % de sa VAB à cette tâche en 2002. Ces valeurs ont toutefois fluctué au cours des années précédentes, notamment en raison du caractère erratique et cyclique des investissements (graphique G2).

Les investissements, qui s'élevaient à 813 millions de francs en 2003, se composaient à 45 % d'investissements de traitement de la pollution (p. ex. installations d'épuration des eaux usées) et à 55 % d'investissements de prévention de la pollution (p. ex. procédés et équipements de production plus propres). Ces deux types d'investissement représentaient les deux tiers respectivement le tiers des investissements de protection de l'environnement en 1993. Le passage d'une approche curative à une approche préventive, qui semble se dessiner, traduit un intérêt accru pour les technologies propres. Par rapport à 1993, les investissements de traitement de la pollution des entreprises de plus de 20 emplois ont ainsi diminué de plus de 60 %, passant de 837 à 309 millions de

Part des DPE de l'industrie dans le PIB et dans la VAB en Suisse (2003) et dans l'UE-15 (1999–2002)

G 2



Sources: OFS, Eurostat

© Office fédéral de la statistique (OFS)

Les technologies propres ont le vent en poupe

En Suisse, les dépenses de protection de l'environnement des entreprises étaient constituées en 2003 à 68 % de dépenses courantes et à 32 % d'investissements, contre respectivement 43 % et 57 % en 1993. Ainsi, après avoir semble-t-il développé ses installations, machines et équipements de protection de l'environnement, l'économie suisse consacre maintenant une plus grande part de ses DPE à leur exploitation et leur entretien. Au-delà de la possible fin d'un cycle d'investissement, ce phénomène peut également s'expliquer par l'adoption de processus de production plus propres ou encore par une sous-traitance accrue de certaines activités de protection de l'environnement.

francs, tandis que ceux de prévention ont augmenté de 19 %, passant de 341 à 407 millions de francs en 2003 (graphique G3).

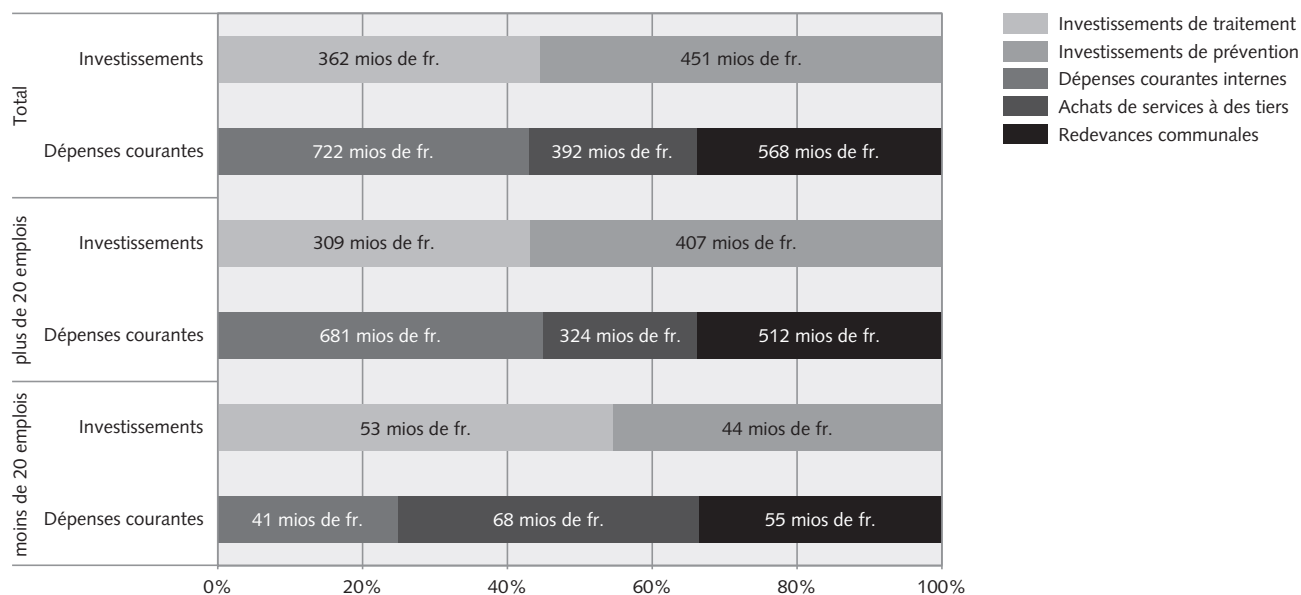
Les dépenses courantes s'élevaient quant à elles à 1.68 milliard de francs en 2003 et se composaient à 43 % de dépenses courantes internes, à 23 % d'achats de services de protection de l'environnement à des tiers et enfin à 34 % de redevances communales d'épuration des eaux usées et de gestion des déchets. Par rapport à 1993, les dépenses courantes des entreprises de plus de 20 emplois ont augmenté de 40 %, passant de 1.07 milliard à 1.52 milliard de francs, notamment en raison d'une application plus systématique du principe du pollueur-payeur à travers le paiement des redevances communales.

En comparaison internationale, les investissements de l'industrie européenne (EU-15) représentaient un quart à un tiers de ses DPE entre 1999 et 2002, contre 35 % dans l'industrie suisse en 2003. La part des investissements de prévention de la pollution correspondait quant à elle à un bon tiers des investissements totaux durant cette même période, contre 56 % dans l'industrie suisse.

³ Voir notes méthodologiques en fin de document

Dépenses de protection de l'environnement des entreprises en 2003, par type de dépense et taille d'entreprise

G 3



© Office fédéral de la statistique (OFS)

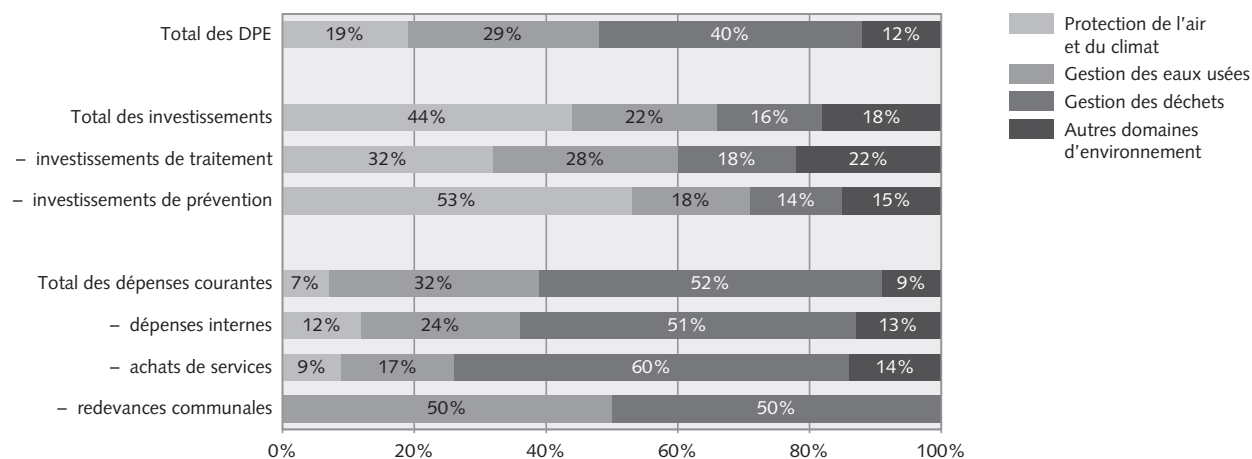
Près de 9 francs sur 10 consacrés aux déchets, aux eaux usées et à l'air

En 2003, les entreprises suisses ont consacré 40% de leurs dépenses d'environnement à la gestion des déchets, 29% à celle des eaux usées et 19% à la protection de l'air et du climat, concentrant ainsi 88% de leurs efforts dans ces trois domaines. Les 12% restant englobent sous «Autres» la lutte contre le bruit, la protection de la biodiversité, des sols, des eaux souterraines et du paysage ainsi que les dépenses de R&D (graphique G4).

La protection de l'air, activité généralement à forte intensité en capital, bénéficiait de 44% des investissements contre seulement 7% des dépenses courantes, et même 53% des investissements de prévention de la pollution, ce qui illustre l'importance et l'intérêt des technologies intégrées et plus propres dans ce domaine. A l'opposé, la gestion des déchets, activité usuellement à forte intensité en main-d'œuvre, accaparait plus de la moitié du total des dépenses courantes, mais seulement 16% des investissements.

Répartition des dépenses de protection de l'environnement des entreprises en 2003, par domaine d'environnement

G 4



© Office fédéral de la statistique (OFS)

Par rapport à 1993, la part de la gestion des déchets, des eaux usées et de la protection de l'air est passée de 84% à 88% pour les entreprises de plus de 20 emplois. Par domaine, on observe un recul dans la protection de l'air, dont la part est passée de 33% à 20%, et une hausse dans la gestion des déchets, dont la part est passée de 26% à 39%. Les parts consacrées à la gestion des eaux usées et au domaine «Autres» ont varié moins fortement, passant respectivement de 25% à 29% et de 16% à 12% entre 1993 et 2003.

En comparaison internationale, et en s'en tenant à l'industrie seulement, on observe une grande similarité dans la répartition des DPE par domaine d'environnement entre la Suisse en 2003 et l'UE-15 entre 1999 et 2002, ainsi qu'une concentration des DPE supérieure à 80% dans la gestion des déchets, des eaux usées et la protection de l'air.

Un effort variable selon les branches

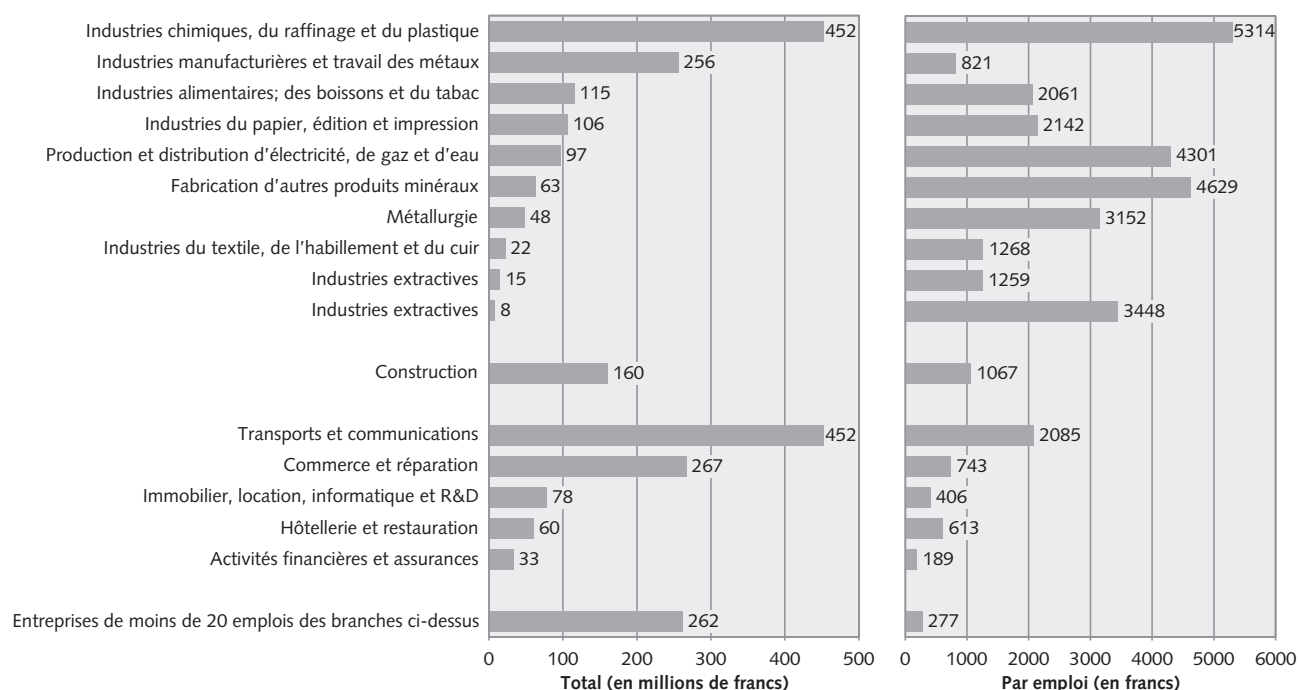
En 2003, si l'on ne considère que les entreprises de plus de 20 emplois, l'industrie consacrait 1.18 milliard de francs à la protection de l'environnement, la construction 160 millions et les services 890 millions de francs. Les DPE varient fortement d'une branche à l'autre. Celles de l'industrie proviennent à 38% des industries chimiques

(452 millions de fr.), à 22% des industries manufacturières (256 millions de fr.) et à 10% des industries alimentaires (115 millions de fr.). Le solde de 30% se répartit entre les autres branches industrielles. Dans les services, les DPE sont imputables à 51% aux transports et communications (452 millions de fr.) et à 30% aux activités de commerce et réparation (267 millions de fr.), le solde de 19% se répartissant entre les autres branches. Enfin, toutes branches confondues, les entreprises de moins de 20 emplois ont consacré approximativement 262 millions de francs à la protection de l'environnement (graphique G5 et tableau T1 en fin de document).

Une analyse des dépenses par emploi fournit une tout autre image de la charge financière que représente la protection de l'environnement pour chaque branche. Par exemple, les 452 millions de francs dépensés tant par les industries chimiques que par la branche transports et communications représentent des charges financières fort différentes, respectivement de 5'314 et 2'085 francs par emploi. De même, les 8 millions de francs dépensés par les industries extractives correspondent à 3'448 francs par emploi, tandis que les 256 millions de francs de DPE des industries manufacturières représentent 821 francs et les 33 millions de francs des activités financières et d'assurance 189 francs.

Dépenses de protection de l'environnement des entreprises en 2003, total et par emploi

G 5



© Office fédéral de la statistique (OFS)

Un coût mais aussi des bénéfices

C'est un fait, la protection de l'environnement coûte. Mais elle améliore aussi la qualité de notre environnement, évitant d'autres coûts qu'induirait un niveau de pollution plus élevé, par exemple dans le domaine de la santé. Elle contribue enfin au développement économique et au progrès technique. Une industrie de l'environnement, qui comprend les activités économiques liées à la production de biens et de services permettant de réduire la pollution, a ainsi émergé et gagné en importance au cours des années. Selon une étude de l'OFS, la Suisse comptait en 1998 près de 50'000 emplois relevant de cette éco-industrie, soit environ 1,3 % de l'ensemble des emplois. Le chiffre d'affaires de ce secteur s'élevait à environ 9,5 milliards de francs. Par rapport à 1990, l'éco-industrie aurait ainsi plus que doublé (OFS 2000).

Contexte

Afin d'améliorer la connaissance et l'analyse des interactions entre économie et environnement, l'OFS met progressivement sur pied une comptabilité environnementale, dont la présente enquête fait partie. Des informations complémentaires ainsi que le questionnaire et les notes explicatives de l'enquête sont disponibles sur le site Internet de l'OFS. Les résultats détaillés et leur analyse approfondie seront publiés début 2006.

Remerciements

Bien conscients de la surcharge de travail que représente toute enquête, nous remercions vivement les entreprises qui ont bien voulu y participer.

Références

OFS 1996: Les dépenses et les investissements de la Suisse en faveur de l'environnement en 1992/93

OFS 2000: Le secteur éco-industriel en Suisse, Estimation du nombre d'emplois et du chiffre d'affaires en 1998

EUROSTAT 2002: Les dépenses de protection de l'environnement de l'industrie dans l'Union européenne, Statistiques en bref

EUROSTAT: Base de données New Cronos (état juin 2005)

Notes méthodologiques

Conformément à la pratique internationale (Eurostat, OCDE), les dépenses de protection de l'environnement mesurent l'effort financier directement consacré à prévenir, réduire ou éliminer la pollution ou toute autre dégradation de l'environnement. Elles comprennent tant les dépenses courantes que les investissements. Les dépenses ayant un impact favorable sur l'environnement mais servant en premier lieu d'autres buts que sa protection sont exclues.

Les résultats présentés sont tirés d'une enquête représentative réalisée au moyen d'un questionnaire envoyé à un échantillon aléatoire de 7'500 entreprises couvrant l'intégralité de l'industrie (NOGA⁴ 10 – 41), la construction (NOGA 45), ainsi que la majorité des services (NOGA 50 – 74). Une ventilation des résultats par branche est disponible uniquement pour les entreprises de plus de 20 emplois (à plein temps et à temps partiel). Les documents d'enquête sont disponibles sur le site internet de l'OFS.

Le taux de réponse s'élève à 60 %. L'extrapolation des résultats a été effectuée au moyen d'un estimateur par le quotient pour les entreprises de taille moyenne (entre 20 et 5'000 emplois) et par expansion pour les petites (moins de 20 emplois) et les grandes entreprises (plus de 5'000 emplois).

La qualité des résultats est bonne, bien que sujette à une certaine incertitude, comme pour toute enquête par échantillonnage. Ainsi, pour un intervalle de confiance (IC) fixé à 95 %, les DPE des entreprises se montaient en 2003 à 2.5 milliards de francs $\pm$ 0.2 milliard de francs (soit $\pm$ 7.8 %).

⁴ OFS, Nomenclature générale des activités économiques NOGA 2002

T1: Dépenses de protection de l'environnement des entreprises en 2003, en millions de francs

NOGA	Branches	Investissements			Dépenses courantes				Total des DPE*	Répartition du total des DPE par domaine, en %			
		Investissements de traitement	Investissements de prévention	Total	Dépenses internes	Achats de services	Redevances communales	Total		Protection de l'air et du climat	Gestion des eaux usées	Gestion des déchets	Autres domaines d'environnement
10-14	Industries extractives	3	1	4	2	1	1	4	(8)	29	39	19	13
15-16	Industries alimentaires, des boissons et du tabac	23	19	42	22	14	37	73	115	15	51	29	4
17-19	Industries du textile, de l'habillement et du cuir	2	4	6	4	2	10	16	(22)	19	56	22	3
20	Travail du bois et fabrication d'articles en bois	2	3	5	4	1	5	10	(15)	20	25	48	7
21-22	Industries du papier, édition et impression	19	14	33	36	21	15	72	(106)	19	48	29	4
23-25	Industries chimiques, du raffinage et du plastique	59	68	127	193	96	36	325	452	19	37	37	7
26	Fabrication d'autres produits minéraux	5	38	43	10	5	5	20	((63))	65	11	13	11
27	Métallurgie	2	6	9	23	11	5	39	(48)	18	21	42	19
28-36	Industries manufacturières et travail des métaux	49	42	91	55	30	81	166	256	18	35	34	12
40-41	Production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau	14	41	55	20	14	7	42	(97)	11	23	17	49
45	Construction	30	27	58	23	21	58	102	160	24	29	41	6
50-52	Commerce et réparation	15	38	53	92	31	91	214	(267)	13	28	56	3
55	Hôtellerie et restauration	2	7	9	10	6	34	51	60	8	31	55	6
60-64	Transports et communications	78	84	162	173	62	56	290	452	24	10	44	23
65-67	Activités financières et assurances	1	3	4	3	2	24	29	33	13	39	44	4
70-74	Immobilier, location, informatique et R&D	5	9	14	11	7	46	64	78	16	33	44	7
10-74	Total* (plus de 20 emplois)	309	407	715	681	324	512	1'517	2'233	20	29	39	12
10-74	Entreprises de moins de 20 emplois, toutes branches confondues	53	44	98	41	68	55	164	((262))	14	27	51	9
10-74	Total*	362	451	813	722	392	568	1'682	2'495	19	29	40	12

* Les totaux (chiffres en gras) présentant une bonne fiabilité statistique (écart-type < 10%) sont mentionnés tels quels, ceux dont la fiabilité statistique est limitée (10% ≤ écart-type ≤ 20%) figurent entre parenthèses et ceux dont la fiabilité statistique est réduite (écart-type > 20%) entre deux parenthèses. Par souci de lisibilité, la fiabilité statistique des autres chiffres du tableau n'est pas indiquée.